

Soutien au projet "Promotion du Rhin Supérieur"

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 15 NOVEMBRE 1999

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 15 novembre 1999, et sur proposition de la Commission "Économie – marché du travail", adopte le texte suivant :

En ce qui concerne la concurrence globale des sites, il sera important que les régions réussissent à harmoniser leurs activités économiques différentes en tenant compte des efforts régionaux et communaux et à se positionner clairement vis-à-vis des régions concurrentes. Le projet "Promotion commune du Rhin Supérieur est la réponse à ce défi.

Le Conseil Rhénan soutient le projet "Promotion du Rhin Supérieur" avec les buts suivants :

- renforcement de l'attractivité de la région du Rhin Supérieur pour les entreprises et investisseurs opérant à l'échelle mondiale,
- renforcement auprès des institutions européennes de la perception et de l'acceptation de la région du Rhin Supérieur comme espace naturel et espace de vie commun ;
- promotion de la région du Rhin Supérieur comme partenaire coopérant activement pour le renforcement des régions en Europe ;
- renforcement de l'identité et de l'engagement des citoyens de la région du Rhin Supérieur.

Le Conseil Rhénan souhaite que le projet "Promotion du Rhin Supérieur" soit considéré comme un objectif prioritaire du programme de travail de la Conférence du Rhin Supérieur pour l'an 2000.